

# Newsletter des Employeurs de l'Oisans

## N°1 - Septembre 2016

### EDITO



La saisonnalité et la pluriactivité sont sans aucun doute les plus grandes caractéristiques économiques et sociales de notre territoire. Afin que vous puissiez vous consacrer pleinement à votre propre activité, la Communauté de communes de l'Oisans met en œuvre tout au long de l'année des actions pour vous aider à recruter, à rester compétitifs et être informé des nouvelles législations en vigueur.

C'est dans cette optique que la Maison de services au public crée sa première Newsletter semestrielle dédiée aux employeurs et entreprises du territoire Oisans.

Grace à vos engagements envers les différentes actions que nous menons sur le territoire, nous pourrons continuer à alimenter cette Newsletter et à vous tenir informés.

### Christian PICHOU,

Président de la Communauté de communes de l'Oisans

### L'interview Employeur



Monsieur TAPIA Jean-Paul, dirigeant de l'agence immobilière « Les Balcons de l'Oisans » basée à Auris-en-Oisans depuis 39 ans est spécialisé dans la location touristique et la vente immobilière ; a participé à la 4<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Emploi de printemps qui a eu lieu le 14 avril 2016 au foyer municipal de Bourg d'Oisans. Monsieur TAPIA a accepté de répondre à nos questions.

### Quelles sont les raisons qui vous ont amené à participer à ce salon de l'emploi de printemps ?

J'ai déjà participé, à plusieurs reprises au Salon de l'emploi d'automne pour ma seconde entreprise « Auris Services » qui est spécialisée dans l'entretien des copropriétés ; afin de pallier à mes recrutements sur les saisons d'hivers. C'est ma première participation au salon de printemps, car j'avais un poste à pourvoir pour la saison d'été au sein de mon agence immobilière « Les Balcons de l'Oisans ».

### Quel type de poste proposiez-vous ?

Un poste d'agent d'accueil et de promotion à temps partiel pour une durée de 2 mois. Je voulais une personne du territoire car ce poste pouvait évoluer sur un contrat annuel. Au niveau des compétences nous avons besoin d'une personne accueillante et imprégnée de notre région pour pouvoir la promouvoir au mieux aux touristes. Aussi une aisance en anglais avait été demandée.

### Comment est organisée votre structure ?

L'agence immobilière « Les Balcons de l'Oisans » est une équipe de travail composée de 5 salariés embauchés à l'année.

### **Dans vos recrutements, privilégiez-vous l'embauche de locaux, si oui, pour quelles raisons ?**

Nous donnons la priorité à l'emploi local. Ce choix permet d'avoir une stabilité de l'équipe et permet de garantir une véritable implication et une compétence certaine. C'est également l'assurance du maintien d'une vie locale dynamique.

### **Combien de candidats avez-vous pu rencontrer ?**

L'équipe de la Maison de services au public m'avait programmé 12 rendez-vous sur la matinée, un vrai challenge.

### **Les candidats reçus correspondaient-ils au profil recherché ?**

Dans l'ensemble, les rencontres ont été intéressantes et 1/3 des candidats correspondaient vraiment au profil recherché.

### **Avez-vous recruté ?**

Oui, une des candidates reçues lors des entretiens convenait à nos critères de recherche. Après l'entretien nous nous sommes mis d'accord sur un CDD de 3,5 mois, de mi-mai à fin août. Elle s'est très bien intégrée à l'équipe et nous sommes en train d'évaluer la possibilité de reconduire son contrat de travail en CDI.

### **L'organisation clés en main livrée par la Maison de services au public vous a-t-elle convenue ?**

C'est vraiment une bonne initiative. Toute la gestion en amont des entretiens, de la réception des CV à la planification des rendez-vous, ne nous incombe pas et nous laisse donc plus de temps pour notre activité professionnelle. Nous sommes là pour la partie qui nous importe le plus : le recrutement.

Pour ma part cette matinée a été très dense et il a été difficile d'attacher autant d'écoute du premier au dernier candidat. Une pause en milieu de matinée m'aurait permis de faire le point sur mes premières rencontres.

### **Renouveleriez-vous votre participation au Salon de l'emploi de printemps pour un besoin de recrutement futur ?**

Avant tout, je prône pour une équipe de travail stable et dans l'idéal, je préférerais ne plus avoir besoin de vos services. Néanmoins si je devais me retrouver dans une situation similaire, je n'hésiterais pas à vous solliciter de nouveau.

### **Le Salon de l'Emploi saisonnier d'Automne**



Afin de favoriser le rapprochement entre employeurs et saisonniers, le Pôle emploi d'Échirolles organise **lundi 10 octobre** au Bourg d'Oisans, **le Salon de l'emploi saisonnier**, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oisans et la commune du Bourg d'Oisans.

Ce salon permet de mettre en relation les futurs saisonniers et plus de 80 employeurs recrutant pour la saison d'hiver dans les stations de l'Oisans.

Vous avez des besoins en recrutement, alors inscrivez-vous au :

Pôle emploi Echirolles, service entreprises : [entreprise.rha0025@pole-emploi.net](mailto:entreprise.rha0025@pole-emploi.net) – Tél. 04 76 33 17 07

Maison des services au public : [msap@ccoisans.fr](mailto:msap@ccoisans.fr) – Tél. 04 76 80 02 66

Espace Saisonnier Les 2 Alpes : [accueilsaisonnier.2alpes@orange.fr](mailto:accueilsaisonnier.2alpes@orange.fr) – Tél. 04 76 79 08 65

**Salon de l'emploi saisonnier de l'Oisans**  
Lundi 10 octobre 2016  
De 9h00 à 14h00  
Au **Bourg d'Oisans**  
(Foyer Municipal - avenue de la République)

### Législation du Travail



**REUNION D'INFORMATION**  
**A DESTINATION DES EMPLOYEURS DE L'OISANS**  
animée par la **DIRECTE**  
(Direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

**Le 17 octobre 2016 à 17h**  
**Maison de Service Public de l'Oisans**

- Information sur la législation du travail concernant l'embauche de personnels saisonniers
- Réglementation sur les Prestations de Services Internationales (embauche de travailleurs détachés de l'Union Européenne)
- Présentation de l'activité partielle



La législation du travail étant complexe et en perpétuelle évolution, la Maison de service au public a établi un partenariat avec la **Direction Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Directe)** qui assure une permanence dans nos locaux de Bourg d'Oisans, 1 fois par mois.

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter pour prendre un rendez-vous avec votre interlocutrice privilégiée de la Directe, à l'accueil de la Maison de services au public au 04.76.80.02.66.

#### Soirée la Directe :

Recrutements, contrats de travail, gestion d'une diminution d'activité... autant de questions récurrentes que vous vous posez à l'approche de la saison d'hiver.

Pour répondre à toutes vos questions, nous vous proposons une soirée spécialement pour vous, animée par la Directe.

Vous pourrez ainsi échanger de manière privilégiée avec nos interlocuteurs, et repartir avec tout les outils nécessaires au bon déroulement de la saison.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.76.80.02.66.



Pour sa première soirée, la Directe abordera entre autres thèmes la **Prestation de Service Internationale (PSI)**. La PSI en quelques mots :

La prestation de service internationale est un contrat entre une entreprise établie à l'étranger et une entreprise établie en France, pour effectuer une prestation au moyen d'un travailleur ou plusieurs travailleurs qu'elle détache temporairement.

La notion de « temporaire » est fondamentale : le recours à la PSI n'est pas possible pour des activités réalisées de façon « habituelle, stable et continue ». En outre, l'employeur étranger doit avoir une activité dans son pays d'origine.

### Ateliers Entreprises d'Automne



Depuis 2013, la Communauté de communes de l'Oisans organise des Ateliers à destination des employeurs de l'Oisans intitulés « **Le Rendez-vous des Entreprises** ». Chaque édition est composée de 6 ateliers distincts qui sont répartis sur 3 journées en novembre. Au vu du succès rencontré lors des éditions d'automne, cet évènement a été étendu pour la première fois au printemps 2016 sur la commune de Bourg d'Oisans. Cette édition était composée de 2 ateliers répartis sur la journée du lundi 13 juin 2016.

Les thématiques proposées lors des ateliers émanent soit des demandes faites par les employeurs eux même ou sont choisies en fonction des besoins spécifiques de notre territoire.

Pour sa quatrième édition d'automne du « **Rendez-vous des Employeurs** », les thématiques et dates retenues sont les suivantes :

Lundi 14 novembre à Bourg d'Oisans

- Matin : Rendre ses vitrines attractives
- Après-midi : Les liens interentreprises / Créer une dynamique commerciale

Jeudi 17 novembre au Deux Alpes

- Matin : Comment gérer les addictions de vos salariés au travail
- Après-midi : Savoir communiquer dans un contexte international et accueillir les clientèles étrangères

Vendredi 18 novembre à l'Alpe d'Huez

- Matin : Comment faire de vos RH un atout
- Après-midi : Référencement Web et plateformes collaboratives : améliorer sa visibilité sur internet pour développer son activité

En plus de la Newsletter, un mail rappelant cet événement sera envoyé aux employeurs et entreprises du territoire courant octobre.

Pour assister à un ou plusieurs ateliers, il vous suffit de confirmer votre présence à l'une des adresses suivantes :

Maison des services au public : [msap@ccoisans.fr](mailto:msap@ccoisans.fr) – Tél. 04 76 80 02 66

Espace Saisonnier Les 2 Alpes : [accueilsaisonnier.2alpes@orange.fr](mailto:accueilsaisonnier.2alpes@orange.fr) – Tél. 04 76 79 08 65

**SI VOUS NE RECEVEZ PAS CETTE NEWSLETTER SUR VOTRE BOITE MAIL ET QUE VOUS VOULEZ ETRE AU COURANT DES ACTIONS MENEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, ENVOYEZ-NOUS VOTRE MAIL...**